NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/832
7 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 7 OCTOBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU ZIMBABWE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 4 octobre 1996, par laquelle je vous ai informé qu'à la réunion au sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe, qui s'est tenue récemment à Luanda, une équipe de cinq personnes, composée des Ministres des affaires étrangères de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, du Mozambique et du Zimbabwe (Président), avait été choisie pour se rendre à New York afin de participer au débat sur le processus de paix en Angola.

Au nom de ces cinq États Membres de l'Organisation des Nations Unies, je vous demande officiellement de convoquer pour le jeudi 10 octobre 1996 une réunion du Conseil de sécurité afin d'examiner la situation critique en Angola. Je tiens à souligner que la réunion demandée par le Zimbabwe et les quatre autres pays susmentionnés est distincte de celle que le Conseil de sécurité doit tenir le vendredi 11 octobre pour proroger le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III).

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) M.T. MAPURANGA

96-26533 (F) 071096 071096